

Compte-rendu de la réunion de la Commission Centrale d'Arbitrage 10 et 11 décembre 2021

Présents : GAUTIER Romain, PEBEREL Nathalie, SCHENFEIGEL Christophe, AULNETTE Véronique, CATHERINE François, DETTLING Françoise, GAUMONT Christophe (le 10 décembre), GAUTHIER Jean-Luc, GRAINGER Tom, LA SALMONIE, Hélène, LE GOUIC Olivier, AULNETTE Corinne, VENUAT Cécile
Excusés : LARGENTON Delphine, PARIAT Monique, POIREY Thierry

1 La Commission Centrale d'Arbitrage (CCA)

1.1. Le poste de responsable de la CCA

Corinne Aulnette a quitté son poste de Responsable de la CCA au 1er décembre 2021 pour être attachée de direction à temps plein. Une offre d'emploi a été diffusée pour la remplacer et la recherche est en cours.

1.2 Budget

1.2.1 Bilan budget 2021

Le budget 2021 de la CCA reste excédentaire tout en tenant compte de la finalisation de tous les engagements, du fait du nombre moins important que prévu d'épreuves et des formations annulées, conséquence de la situation sanitaire.

1.2.2 Prévision budget 2022

Le budget 2022 de la CCA a été estimé à 385 000 euros.

Décision CCA-101221-01 : Il est rappelé qu'un forfait annuel de 500 euros est alloué par ultramarin national pour leur déplacement quant à leur désignation vers la métropole (Vote CCA : 11 pour).

1.2.3 Proposition de liste des épreuves avec prise en charge FFVoile 2022

Le département Pratiques Sportives va soumettre au prochain Bureau Exécutif la liste des épreuves à prise en charge concernant les désignations des arbitres, elle sera mise en ligne rapidement après validation BE.

1.3 Epreuves avec jury national sans appel

Certaines épreuves Figaro du Championnat de France Elite Course au Large seront avec un jury national sans appel. La soumission va être préparée pour un prochain bureau exécutif.

1.4 Autres points

1.4.1 Réunion des présidents de CRA

La réunion des Présidents de CRA aura lieu le 20 janvier à la FFVoile. Les membres de la CCA seront présents en fonction de leur disponibilité. (MAJ 2022 : réunion en présentiel reportée avec maintien visioconférence 2h).

1.4.2 Visite en régions par les membres de la CCA

Le président de la CCA et/ou ses membres seront présents en région lors de leur colloque annuel, en nouvelle aquitaine le 22 janvier et en Bretagne le 29 janvier (dates connues à ce jour). (MAJ 2022 : report de ces deux colloques)

1.4.4 Dates des réunions CCA 2022

Les prochaines réunions de la CCA seront les 20/03, 11 et 12/06, 15/09 à distance et 9 et 10/12.

1.4.5 Renouvellements au 31/12/2021

Les critères de renouvellements 2021 vont être adaptés à la situation sanitaire actuelle et au manque de désignations. Les arbitres n'ayant pas pu participer à la formation continue de 2021 seront prolongés d'un an afin de leur permettre de participer à celle de 2022.

2 Textes et règlements

2.1 Code de l'arbitre

Décision CCA-101221-02 : Le code de l'arbitre a été mis à jour et sera mis en ligne dès la validation du Bureau exécutif et du CA (Vote CCA 11 pour)

2.2 Groupe de relecture AC/IC

Le groupe de relecture des documents de course pour les épreuves de course au large est constitué de Jean-Luc Gauthier, Jean Coadou et Romain Gautier.

Le groupe de relecture des documents de course pour les épreuves de voile légère est constitué de, sous la responsabilité de Véronique Aulnette, Jean-Luc Gauthier, Delphine Largenton, Gilles Bricout, Jérôme Nutte, Olivier De Turckheim, Jean-Pierre Mannetstatter, Alexandre Bouchard et 2 juges en cours de recrutement.

2.3 Modification du règlement financier

Une soumission a été préparée pour le prochain Bureau exécutif concernant une augmentation de l'indemnité kilométrique de remboursement. Les conséquences sur le budget sont à l'étude afin de fixer le nouveau taux.

3 Responsabilité Sociale et Environnementale

3.1 Dotations 2022

Afin de limiter l'usage du plastique lors de nos compétitions, une gourde va être envoyée à chaque arbitre national pour un usage illimité lors de leurs désignations.

3.2 Principes de désignations, sensibiliser au covoiturage / transports propres / limiter déplacements

Décision CCA-101221-03 : La CCA souhaite encourager le covoiturage en bonifiant les remboursements des frais kilométriques du propriétaire de la voiture (Vote CCA 11 pour). Une soumission au prochain Bureau exécutif va être préparée en ce sens.

3.3 Intégrer un module RSE dans les formations (initiale / continue)

Un module spécifique a été créée et sera présenté lors des toutes les futures formations organisées par la CCA.

4 Nouvelles Technologies

4.1 Bilan groupe de travail

Les différents outils de tableau officiel en ligne ont été étudiés afin de proposer une plateforme pour les épreuves de la FFVoile.

Le sujet des bouées autonomes restent à l'étude et particulièrement suivi par le groupe de travail.

4.2 Actions 2022

Le groupe de travail souhaite rendre accessible à tous les clubs l'outil « jury decision » afin de disposer d'un tableau officiel facile d'utilisation.

5 Formations

5.1 Bilan formations 2021

31 évaluations nationales ont été réalisées sur des épreuves.

Une formation Féminin plurielles a pu être organisée en octobre 2021 avec la participation de 29 stagiaires.

La formation continue annulée en 2021 est reportée en novembre 2022.

5.2 Création d'une qualification de mouilleur

Une qualification de mouilleur est en cours de création. Le référentiel de compétence est en cours de rédaction piloté par Christophe Gaumont. Le recensement des effectifs actuels va être fait et une VAE va leur être proposée. Deux niveaux, régional et national seront possibles, un appel à candidature pour le niveau national va être lancé.

5.3 Dates formations 2022

Les prochaines formations arbitres au féminin plurielles seront en 2022, 12-13/02, 14-15/05 et 1-2/10. La formation initiale se déroulera du 7 au 9/10 et la formation continue aura lieu les 3 et 4/12.

5.4 Intégrer module sensibilisation aux gestes qui sauvent dans les formations (décret 2021-758 juin 2021)

Une réflexion est en cours sur le contenu de ce module (Un parcours spécifique va être créé sur notre plateforme de formation en ligne (2h), cours et quiz issus du ministère de l'intérieur ou appel à un

organisme agréé selon les informations à venir du Ministère). En parallèle, une enquête va être diffusée parmi les arbitres pour connaître l'état des compétences actuelles dans ce domaine.

5.5 Formation jeunes arbitres bilan 2021 actions 2022

En 2021, des jeunes arbitres ont été présents sur la CIE, le Championnat de France Minimes, espoirs Glisse et Solitaire, le Championnat de France Handivalide Solitaire et le spi ouest.

En 2022, La CCA souhaite proposer aux clubs ce dispositif lors du Championnat de France Minimes, espoirs, du Championnat de France Handivalide Solitaire et double, du GPEN et du Championnat de France Croiseurs Légers.

Afin de déployer ce dispositif, la CCA va créer un module de sensibilisation à l'arbitrage spécifique aux stages jeunes pour diffusion aux commissions sportives et pôle d'entraînement.

5.6 Opération Arbitres jeunes

La CCA veut promouvoir son nouveau dispositif au travers de tous les jeunes licenciés de moins de 26 ans. Une communication envers cette population cible va être faite dans ce sens. Suivant les réponses, une formation arbitre jeune pourra être organisé au siège de la FFVoile.

6 Accès à notre plateforme de formation en ligne

6.1 Demande d'accès de la part de formations professionnalisantes

Décision CCA-101221-04 : La CCA va identifier les contenus de sensibilisation à l'arbitrage à mettre à disposition des organismes demandeurs affiliés à notre réseau. Une convention sera mise en place avec une prise en charge adaptée au volume horaire de la formation proposée.

6.2 Demande d'accès de la part de licenciés de fédérations étrangères

Une convention type va être créée avec le service juridique afin de pouvoir répondre aux demandes en cours.

7 Affaire « Grand Prix de l'Armistice ILCA » en Commission de discipline – information

Suite à un incident impliquant un arbitre lors du Grand Prix de l'Armistice 2021 à Hourtin, un rapport a été reçu à la CCA qui l'a transmis à la commission de discipline de FFVoile qui a ouvert une instruction.

Décision CCA-101221-05 : Une demande de suspension conservatoire de toutes les qualifications d'arbitre a été faite auprès du Président de la FFVoile concernant l'arbitre identifié (Vote CCA 11 pour).

8 Epreuves à convention d'arbitrage

8.1 Bilan épreuves 2021

Quelques soucis ont été relevés avec les organisateurs 2021, notamment pour les désignations de comités de course adjoints, la présence des juges et des comités techniques aux étapes.

La CCA incitera les organisateurs 2022 à prendre les défraiements soir (25 euros) pour une simplicité dans la gestion des arbitres.

8.2 Interactions Directeurs de course au large DCAL/Arbitres

En 2021, des problèmes de communication entre les DCAL et les comités de course ont été signalés (diffusion des ETA, des pénalités effectuées). Le sujet va être soumis à discussion avec la commission des directeurs de course.

9 Dotations Arbitres

9.1 Bilan dotations 2021

L'ensemble de la livraison de la dotation 2021 est en cours de finalisation. Les échanges ont été clôturés récemment en fonction de l'approvisionnement de Tribord.

Décision CCA-101221-06 : Une dotation JA/ arbitres jeunes est en cours de finalisation (sac étanche, compas, gilet, couteau) (Vote CCA 11 pour).

Décision CCA-101221-07 : Un complément de dotation (Tour de cou, chapeau, gourdes) pour les arbitres nationaux est en cours de commande et sera envoyé début 2022 (Vote CCA 11 pour).

9.2 Dotations 2022

La dotation 2022 pour les arbitres nationaux sera composée d'un Gilet, d'un t-shirt manches longues anti-UV, d'un sac à dos. De plus, des cirés seront mis en vente sur la boutique.

9.3 Acquisition d'un système audio juge sur l'eau/umpire

Décision CCA-101221-08 : La CCA va acquérir des talkies-walkies pour les mettre à disposition des juges sur les grosses épreuves à jugement sur l'eau (Vote CCA 11 pour).

10 Communication

10.1 Réseaux sociaux/site internet

La charte des réseaux sociaux va être mise à jour et sera mise en ligne dès finalisation.

Le site internet « page arbitrage » est en cours de refonte et devra prochainement changer d'hébergeur.

10.2 Divers

La CCA souhaite rappeler qu'un formulaire cerfa est disponible (disponible en [cliquant ici](#)) sur notre page arbitrage concernant les frais engagés par les arbitres lors des épreuves non prises en charge afin d'obtenir une réduction d'impôts.